

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1460

Rubrik: Rappel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éternelle adolescence

Couleur 3, troisième chaîne de la Radio suisse romande souffle ses dix-huit bougies et s'offre un nouveau lifting. Mais difficile de se trouver un nouveau profil.

COMMENT RESTER UNE radio «jeune»? Cette question taraude les responsables de la station depuis de nombreuses années. Les animateurs de la première heure ont grandi et ont fini par se trouver en décalage avec le public-cible. Ceci est d'autant plus vrai avec l'arrivée en force de la musique électronique qui a créé une véritable rupture par rapport à la culture rock. La question est devenue d'autant plus pressante qu'après des taux d'écoute tout à fait honorables à ses débuts, l'audience de la chaîne s'est peu à peu effritée, atteignant des niveaux inquiétants.

Le nouveau directeur, appelé pour «faire le ménage», a pris des décisions drastiques, remplaçant un tiers du personnel et adoptant une grille plus «branchée», qui a permis à la station

d'acquérir une compétence reconnue, par exemple en matière de hip-hop et de trance. Une année plus tard, il fallut déchanter: l'audience ne s'était pas améliorée. Avec à nouveau une grande délicatesse, le directeur a récemment dénoncé «le second degré systématique» et repoussé en fin de soirée les musiques «excluant» (comprenez la musique électronique), au profit du rock. Cette terminologie, inutilement dépréciative, fait sourire lorsque l'on fait le parallèle avec l'accueil réservé au rock'n'roll il y a une quarantaine d'années. Casser en direct des disques vinyle de cette musique «diabolique» était devenu un sport très en vogue parmi les DJs de l'époque.

Quant au «second degré», il est bon de rappeler que l'impertinence fait depuis toujours partie du style de la chaî-

ne. Plutôt que de s'en prendre à la forme, les responsables pourraient réfléchir à un problème de fond nettement plus sérieux. Régulièrement, Couleur 3 s'intéresse aux espaces d'expression artistiques de Suisse romande, dont une partie se situe dans des locaux squattés. Lors de ces entretiens, la radio donne la parole aux responsables de ces espaces au sujet de leurs activités et de leurs difficultés, mais sans offrir aux personnes mises en cause – propriétaires, autorités – la possibilité de s'exprimer.

La politique culturelle fait à coup sûr partie des thèmes pouvant être abordés par une radio de service public – réduisant ainsi le risque de dérive vers «Radio Rockstalgie» – mais la manière doit respecter les règles minimales en matière de rigueur journalistique. *am*

RAPPEL

Sur Emmanuel Berl

Une brève de *DP* qualifiait Emmanuel Berl de «nègre de Pétain». Sous cette forme abrupte, la formule est injuste et disqualifiante. Berl n'a jamais rencontré Pétain dans une relation de travail; il appartenait à la bourgeoisie juive, apparenté à Bergson, et de manière plus lointaine à Proust; on voit mal comment en tant que Juif il aurait pu travailler pour la «révolution nationale» légalisant l'antisémitisme.

Il est exact que Berl a rédigé deux discours de Pétain au moment de l'armistice. Et la phrase fameuse «Et je hais ces mensonges qui vous ont fait tant de mal» est de Berl. C'était le 22 juin 1940. Pétain était président d'un gouvernement de coalition, dont faisaient partie les socialistes; c'était encore la III^e République, à Bordeaux, et non pas à Vichy. Si Berl fréquentait de si près le monde de la III^e République, c'est qu'il fut pendant quatre ans le fondateur et le rédacteur en chef de *Marianne*, l'hebdomadaire de gauche lancé par Gallimard et qui devait être le pendant de *Candide* et *Grin-*

goire à droite. D'autre part, Berl fut, avec conviction, partisan des accords de Munich, événement qui redistribue les affinités politiques.

Son interview par Patrick Mondiano¹ en 1976 est un des témoignages les plus libres sur le monde politique et littéraire d'avant-guerre. Emmanuel Berl a été fondamentalement marqué par la guerre de 1914, qu'il a fait pendant deux ans avant d'être réformé avec croix de guerre. Il n'a jamais pardonné à la bourgeoisie nationaliste d'avoir accepté et, idéologiquement, imposé cette hécatombe inouïe et de n'avoir pas su trouver le chemin d'une paix raisonnable. Et même si l'Union européenne est la leçon tirée tardivement de ce désastre (Mitterrand et Kohl se donnant symboliquement la main à Verdun), il n'est pas certain, aujourd'hui encore, que la révision historique et idéologique de la guerre de 14 ait été entreprise en profondeur. *ag*

¹Emmanuel Berl, *Interrogatoire par Patrick Modiano*, suivi de *Il fait beau, allons au cimetière*, Gallimard 1976.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Pierre Imhof (*pi*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Arthur Mallet (*am*)

Roger Nordmann (*rn*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Le Débat: René Lévy

Composition et maquette:

André Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Ruckstuhl SA,

Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch